Mayenne Nature Environnement
Association créée en 1982. Habilitée à prendre part au débat sur l'environnement.
Agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature.

16 rue Auguste Renoir - 53950 LOUVERNE - Tel : 02.43.02.97.56
contact@mne53.fr / mayennennatureenvironnement.fr

Directeur.trice – CDI

Localisation : Louverné (53)
Contrat : CDI à temps plein
Date de début du contrat : septembre / octobre 2023
Date limite de réponse à cette offre : 15 juin 2023
Pour candidater, merci d'envoyer CV et LM à l'adresse email indiquée en fin d'annonce.

Contexte de l'annonce et définition de poste :

Mayenne Nature Environnement (MNE) est une association départementale, créée en 1982, dont les objectifs principaux sont de :

- Protéger et reconquérir la biodiversité ;
- Connaître et préserver les espèces sauvages locales (faune et flore) ;
- Transmettre et sensibiliser tous les publics ;
- Accompagner les acteurs du territoire dans la transition écologique.

En 2023, elle compte 480 adhérents dont 60 bénévoles actifs, ainsi qu'une équipe de 6 salariés en CDI, 5 en CDD, 1 apprenti et 3 services civiques.

A la tête d'une équipe à taille humaine, dynamique et motivée, vous contribuerez à la protection et à la reconquête de la biodiversité en Mayenne.

Missions principales :

Par délégation du Conseil d'administration, le.la Directeur.trice de MNE est chargée :

1. Sur le plan associatif :

- de la co-construction et la mise en œuvre de la stratégie de l'association et du programme d'actions qui en découle ;
- du développement de l'association et de la pérennisation de ses activités ;
- de rechercher et de développer de nouveaux partenariats et financements, en fonction des objectifs et des orientations de l'association ;
- de promouvoir l'association, de la faire reconnaître dans le respect du projet associatif et de la représenter ;
- d'assurer une animation du réseau des bénévoles et des adhérents ;
- d'établir les rapports, d'activité, financier et prévisionnels annuels ;
- de veiller à l'actualisation des agréments de l'association ;
- du suivi des actions de communication internes et externes.

2. Sur le plan du fonctionnement interne de l'association :

- de gérer par délégation les ressources humaines ;
- d'encadrer et d'animer l'équipe des salariés dont il est le.la responsable hiérarchique ;

Mayenne Nature Environnement
Association créée en 1982. Habilitée à prendre part au débat sur l'environnement.
Agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature.

16 rue Auguste Renoir - 53950 LOUVERNE - Tel : 02.43.02.97.56
contact@mne53.fr / mayennennatureenvironnement.fr

- de coordonner l'élaboration des projets (et budgets afférents) et de s'assurer de leur mise en œuvre en veillant au respect des objectifs, des résultats attendus et des budgets correspondants ;
- de garantir un bon fonctionnement interne de l'association et d'assurer l'interface entre l'équipe salariée et le Conseil d'Administration, d'en rendre compte régulièrement aux co-présidents, au Conseil d'Administration et à l'équipe salariée ;
- d'assurer la gestion financière sous la responsabilité du trésorier et de lui en rendre compte.

Responsabilité, autonomie :

- Le.la Directeur.trice, dispose d'une délégation permanente de responsabilité et d'autonomie de la part du Conseil d'Administration auquel il/elle rend compte régulièrement de son action ;
- Il/elle engage sa responsabilité sur les prévisions budgétaires ;
- Il/elle est responsable de l'application des orientations du Conseil d'Administration.

Profil recherché :

➢ *Compétences demandées*

- être formé au fonctionnement et/ou avoir une expérience professionnelle de gestion des organisations et en management. Expérience indispensable de 2-3 ans sur des missions équivalentes ou 3-5 ans sur des missions pertinentes, de préférence sur un poste de direction ou de coordination en milieu associatif ;
- avoir de bonnes connaissances en matière de méthodologie de projets, d'analyse et d'aide à la décision ;
- avoir de bonnes connaissances pour élaborer, analyser des budgets et rechercher des financements ;
- avoir des connaissances en matière de droit du travail, de la Convention ECLAT et de gestion du personnel ;
- maîtrise des outils informatiques et bureautiques courants, des outils de management ;
- connaissance du fonctionnement institutionnel (étatique et territorial, DREAL, Conseil régional, Préfecture…).

➢ *Qualités demandées*

- avoir un sens et une pratique de la concertation, de la participation et de la délégation ;
- avoir une bonne capacité d'écoute, de diplomatie et relationnelle dans le cadre du travail d'équipe et partenarial ;
- avoir des capacités de coordination, d'analyse, de synthèse, d'élaboration et de rédaction de propositions et de prise de décisions ;
- savoir s'informer, informer, s'organiser et rendre compte de sa mission ;
- aptitude à monter, suivre et évaluer des projets ;
- aptitude et motivation à rechercher des financements ;
- capacités rédactionnelles et de synthèse fortes ;
- excellente aptitude à la prise de parole en public et à l'argumentation.

Mayenne Nature Environnement
Association créée en 1982. Habilitée à prendre part au débat sur l'environnement.
Agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976, relative à la protection de la nature.

16 rue Auguste Renoir - 53950 LOUVERNE - Tel : 02.43.02.97.56
contact@mne53.fr / mayennennatureenvironnement.fr

➢ *Compétences souhaitées*

- connaître le fonctionnement d'une association loi 1901 ;
- avoir une sensibilité et être motivé pour s'engager dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement ;
- avoir des connaissances concernant les interlocuteurs, l'organisation administrative et politique, les réseaux associatifs départementaux, régionaux et nationaux de ce domaine d'activité.

Lieu : Poste basé à Louverné (53), au siège de l'association

Conditions particulières :

- Permis B indispensable (déplacements sur l'ensemble du territoire dans et hors du département, nécessités par les missions à remplir)
- Véhicule personnel souhaité (remboursement des frais de déplacement)

Contrat :

- Début de contrat : courant Septembre / Octobre 2023
- Contrat à durée indéterminée avec période d'essai de 3 mois renouvelable
- Temps plein – Statut cadre non soumis à horaire avec 24 jours de RTT/an
- Rémunération : rattaché à la Convention Collective Nationale ECLAT, groupe G, indice 400 (valeur du point au 01/01/2023 : 6,85€ en V1 et 6,50€ en V2)

Modalité de recrutement :

- Dossier de candidature (CV et lettre de motivation obligatoires) à envoyer aux co-présidents de l'association, Denis LAUGARO et Lionel HERRIAU par courrier électronique à d.laugaro@mne53.fr et l.herriau@mne53.fr.
- Date limite pour candidater : le 15 Juin 2023
- Date des entretiens (pour les candidatures retenues) : 2ème quinzaine de juin 2023.